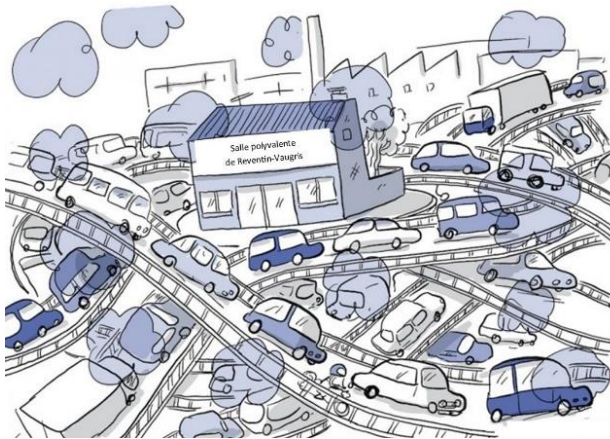


Adhérents et sympathisants de l'association **CITEE**, comme vous le savez, le commissaire enquêteur a préconisé l'installation d'un comité de suivi du projet du demi-diffuseur, dès la fin de l'enquête publique.

Deux commissions se sont alors mises en place: "**Modes doux**" et "**Plaine des sports**".

Plusieurs rencontres ont eu lieu entre élus de Reventin-Vaugris et représentants des associations locales – CITEE, USR, COR, Leo LAGRA NGE, Pétanque reventinoise, Riverains du lotissement La Plaine, agriculteurs, l'Etat - sous-Préfet, DDT, DIR CE, Gendarmerie-, de VINCI, des collectivités locales avec leurs services: Vienne-Condrieu Agglomération, parfois du Département, rarement de la Région pourtant co-financiers.



QU'EST IL SORTI DE TOUTES CES HEURES DE DISCUSSIONS ?

Rien de bon pour notre commune, car VINCI déroule son plan, le même depuis 2014, sans écouter ni entendre la commune, première concernée. Il ne semble rien comprendre des inquiétudes des citoyens vivant sur place. C'est un simulacre de démocratie.

Mme la Maire de Reventin-Vaugris l'a répété, tout comme les représentants des associations: ce projet est néfaste à la commune et aux alentours.

Il ne respecte pas les préconisations gouvernementales et mondiales qui visent à réduire les impacts sur le climat. **Il faut l'arrêter.**

VINCI tente de "montrer sa bonne volonté" en apportant des « améliorations » à son projet, améliorations seulement à son bénéfice et pour dire "on vous écoute".

ACTION JURIDIQUE ENGAGÉE

Nous vous rappelons que **deux recours** sont en cours au Tribunal Administratif de Grenoble : l'un déposé par le Maire et l'association CITEE contre la déclaration d'utilité publique, l'autre par la mairie seule contre l'autorisation environnementale



L'HEURE EST GRAVE !

LA MOBILISATION ET LA VIGILANCE de tous sont requises. La commune est toujours face à un mur. La mise en route des travaux pourrait débuter en Janvier 2024.



des travaux dès Janvier 2024 ???

Cela présagerait alors des difficultés de circulation. En effet, il n'existe pas de voies secondaires pour délester le trafic routier. La Route de l'Aubressin est étroite, le pont au-dessus de l'A7 vers la zone du Saluant est interdit aux véhicules lourds et il est impossible de s'y croiser.

C'est un non-sens irresponsable de s'obstiner à investir dans des projets servant des intérêts privés et la logique marchande, alors que la priorité devrait être d'investir dans les projets de mobilités du quotidien au service des territoires et de leurs habitants.



Il faut répondre aux besoins de la population, plutôt qu'aux demandes des concessionnaires, des constructeurs, des industriels et des logisticiens qui bénéficient de l'argent public.



Toutes vos idées sont les bienvenues pour MANIFESTER notre refus du projet.

Transférez ce message à votre entourage (amis, famille, collègues, sympathisants).

Bien cordialement, Restons TOUS CONCERNÉS!

La présidente

Martine Jamain

L'EQUIPE DE CITEE

- Présidente : Martine JAMAIN
- Vice-pdts : Yves GRAS, Blandine VIDOR
- Secrétaire : Annette GASPARDINI
- Trésorière : Cécile DEZARNAUD
- Membres : Samuel BOUFFARD, Gilles BALLEZ-BAZ, Josiane CHANAL, Danielle CHAVASSE, Henriette JACQUET, Alexandre MOUSSIER, Daniel RIGAUDY, André SIMIAN,

ADHEREZ, ADHEREZ !!!

A retourner par courrier à

CITEE — 167 chemin de la chapelle – 38121 – Reventin – Vaugris

Ou par mel à association.citee@laposte.net

Nom : Prénom :

Adresse :

Mel :(en lettres détachées)

.....@.....

<https://www.citee-vallee-du-rhone.com>